



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

recrute



www.cagiregaronnesalat.fr

Sur un territoire de 55 communes de plus de 18 000 habitants, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de mettre en œuvre une politique de services pour sa population et développe un projet d'investissements pour l'avenir.

1 ÉDUCATEUR-TRICE DE JEUNES ENFANTS AU MULTI-ACCUEIL DE SALIES-DU-SALAT

Sous la responsabilité de la directrice du multi-accueil, le/la éducateur-trice de jeunes enfants assurera les missions et activités suivantes :

VOS MISSIONS

- Organiser et participer à l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents
- Ecouter et répondre aux demandes des familles
- Accompagner les jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale
- Observer les comportements des enfants, en échanger avec l'équipe et signaler les éventuelles difficultés repérées à la directrice et l'infirmière
- Participer à l'élaboration/l'actualisation du projet d'établissement et du règlement intérieur et à veiller à leur mise en œuvre et leur respect
- Animer les réunions d'équipe et les journées pédagogiques et participer aux groupes d'analyses des pratiques professionnelles

COMPÉTENCES & EXPÉRIENCES ATTENDUES

- Connaissances des étapes du développement du jeune enfant
- Connaissances des techniques d'animation pédagogiques, éducatives et créatives
- Capacité d'observation, d'écoute et sens de l'accueil
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à organiser le travail, à rendre compte de son activité et à alerter sa hiérarchie si besoin
- Adaptabilité, polyvalence, mobilité, ponctualité, devoir de réserve et discrétion professionnelle

FORMATIONS ATTENDUES

- Diplôme d'éducateur de jeunes enfants exigé

30H HEBDOMADAIRE/ ANNUALISÉ

- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire selon le profil
- Cadre d'emploi : Contractuel : Contrat à Durée Déterminée (3 mois)



POSTE À POURVOIR : 19 AOÛT 2024

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 18 JUILLET 2024

Candidatures à adresser avec lettre de motivation et CV pour les titulaires de la fonction publique, le dernier arrêté de situation administrative ou justificatif de réussite au concours, exclusivement par e-mail à Monsieur le Président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat à :